

# Le Bulletin Municipal

*Commune de Laye-Année 2021*



Mairie-Services Municipaux  
9 hameau de Brutinel-05500 LAYE

04.92.50.08.95  
[communedelaye@wanadoo.fr](mailto:communedelaye@wanadoo.fr)



# Le mot du Maire

*Chers Layards et Layardes,*

*Nous voici projetés à l'aube d'une nouvelle année. 2021 est passée comme une trainée de poudre avec son cortège de joie, de plaisirs et de satisfactions pour certains, d'ennuis, de maladies et la disparition d'êtres chers pour d'autres.*

*En faisant une rétrospective, l'année 2021 a été mouvementée, élections régionales, départementales, qui nous ont mobilisés. Une station de sport d'hiver pratiquement paralysée par la crise sanitaire sans oublier nos commerçants, artisans, agriculteurs confrontés eux aussi. Malgré ces avatars, une partie de nos projets ont pu voir le jour, Notamment l'Aire de jeux pour nos enfants, la rénovation du cimetière, le relancement de la retenue collinaire, la modification de notre PLU.*

*Pour 2022, les projets ne manquent pas, entre autres la mise en place d'un programme de rénovation de notre réseau d'eau potable, la continuité de la construction de la retenue collinaire, sans oublier l'entretien de nos chemins et routes....*

*2022 sera aussi l'année des élections Présidentielles les 10 et 24 avril. Les nouvelles cartes d'électeurs vous seront transmises par voie postale.*

*Souhaitons que la nouvelle année, trouve un apaisement avec la crise sanitaire mais surtout soyons prudents, respectons les consignes, port du masque, les distanciations.....*

*Je remercie toute l'équipe municipale qui collabore avec moi et me soutient : adjoints, Conseillères et Conseillers Municipaux, le Personnel Administratif et Technique, sans oublier les bénévoles de nos associations qui animent notre commune.*

*Malheureusement encore une fois cette année, je n'ai pas pu vous présenter les vœux de la municipalité, autour du verre de l'amitié. Je reste pour autant à votre écoute et j'organiserai avec les Conseillers Municipaux, des rencontres tout au long de l'année, dans chaque hameau.*

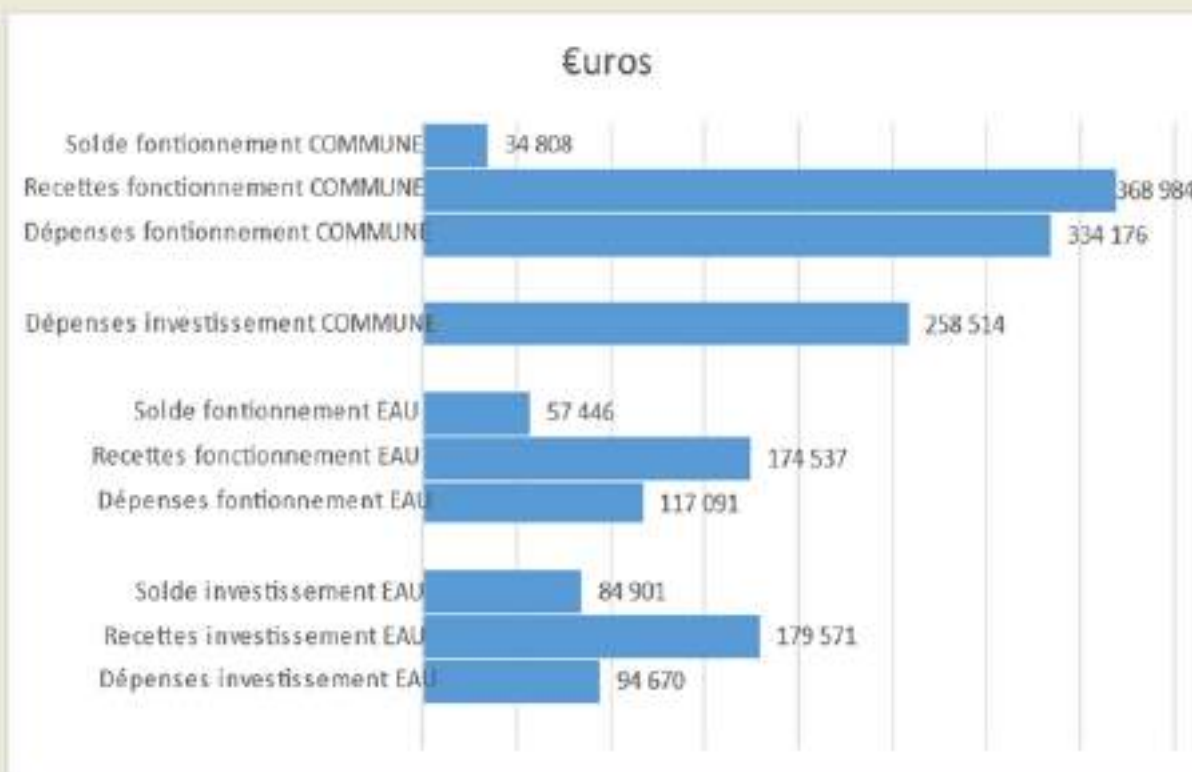
*Mme NOULIN Anne-Marie*



# Les Finances

## BILAN BUDGET 2021

| Investissement et fonctionnement | Euros   |
|----------------------------------|---------|
|                                  |         |
| Dépenses investissement EAU      | 94 670  |
| Recettes investissement EAU      | 179 571 |
| Solde investissement EAU         | 84 901  |
|                                  |         |
| Dépenses fonctionnement EAU      | 117 091 |
| Recettes fonctionnement EAU      | 174 537 |
| Solde fonctionnement EAU         | 57 446  |
|                                  |         |
| Dépenses investissement COMMUNE  | 258 514 |
|                                  |         |
| Dépenses fonctionnement COMMUNE  | 334 176 |
| Recettes fonctionnement COMMUNE  | 368 984 |
| Solde fonctionnement COMMUNE     | 34 808  |



# Equipements et travaux réalisés en 2021

## Les travaux de voirie :

- Chemin de la station qui a permis de désenclaver 2 chalets.
  - Chemin forestier N°10 situé à la montée de la station.
- (Pour ces travaux la commune a reçu une subvention de 14 000€ par le Département.)
- Entretien chemin débroussaillage

## Equipements divers :

- Branchement électrique de la chapelle du Villard pour défibrillateur
- Renouvellement alarme incendie gîte
- Panneaux routiers au VILLALRD suite au passage en agglomération
- Poursuite en équipement des illuminations de Noël
- Renouvellement sonnerie cloche de l'église
- Balayeuse qui permet de récupérer le gravier
- Gravillonneuse
- Ralentisseurs de vitesse à la station

## Le cimetière :

En 1997, les pompes funèbre AUBIN, ont été sollicitées afin de réorganiser la partie centrale du cimetière, le pourtour regroupant uniquement des concessions dites « perpétuelles ».

Quelques années plus tard, une rampe a été aménagée pour faciliter l'accès des lieux aux personnes à mobilité réduite et aux matériels nécessaires lors des inhumations.

En 2021 ce sont les allées qui ont été reprofilées avec pose de bordures et enrobé ocre.

Un caveau rétrocédé à la commune sert dorénavant d'ossuaire au-dessus duquel un columbarium sera installé à très brève échéance. Un espace est également réservé au jardin du souvenir.

Ces travaux ont mis en évidence la nécessité absolue de rédiger un règlement consultable en Mairie. Un exemplaire sera remis à chaque acquéreur de concession.



## L'aire de jeux :

L'aire de jeux pour nos enfants a enfin vu le jour ! A cause du retard des livraisons des matériaux du au contexte actuel de la crise sanitaire, elle s'est en partie terminée sous les flocons de neige !!

Dès le printemps les travaux reprendront, afin de finaliser l'aménagement du pourtour du jardin ainsi que du terrain de tennis.

Pour ce projet nous avons reçu 2 subventions : 54 000€ du Département et 54 000€ de l'Etat.



## La carrière du Villard



Afin d'améliorer l'entretien des routes durant l'hiver, la commune avait besoin d'un nouvel espace de stockage. Le lieu-dit de «la carrière du Villard », situé à l'entrée du hameau du même nom en venant de Gap, a été choisi pour implanter cette plateforme de stockage. Ainsi des blocs béton ont été installés pour la réalisation de box qui serviront à entreposer le gravier de déneigement. La surface de la plateforme et la modularité des box permettront d'envisager de nombreuses autres utilités dans l'avenir.

### Les Chemins du front de Neige :

Afin d'avoir des accès piétonniers sécurisés, deux chemins ont été créés dont un, le long de la piste de luge, l'autre situé au départ du 2ème tapis vers le jardin des neiges qui l'hiver permettra une rotation avec le 2ème tapis en piste blanche, l'été vers la future aire d'activité et départ de sentiers de randonnées.

Pour ces travaux nous avons reçu une subvention de 28 000€ par la Région.

## Le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

La commune de Laye a fait appel à la SARL "Atelier Urba", en la personne de Mme FERLAY, pour rédiger son PLU. Ce dernier a été approuvé en Conseil Municipal le 22 mars 2018.

Compte tenu des remarques émises par le service urbanisme de la communauté de communes du Champsaur Valgaudemar, service chargé d'instruire les permis ou dossiers d'urbanisme, il a été décidé de procéder à la modification dudit PLU.

Par arrêté du Maire n°005/2021 du 23 février 2021, la modification n°1 du PLU a été engagée pour répondre aux objectifs suivants :

- Corriger et adapter certains articles du règlement des zones urbaines et à urbaniser (notamment concernant les aspects extérieurs des constructions, le stationnement, la prise en compte des annexes, abris, vérandas, pergolas...) ;
- Revoir certaines règles de la zone UB afin d'en faciliter et clarifier la compréhension ;
- Corriger et adapter certains articles du règlement des zones agricoles et naturelles (notamment concernant les aspects extérieurs des constructions, les reculs par rapport aux voies...) ;
- Préciser quelques dispositions générales, notamment les définitions ;
- Autoriser 4 changements de destination en zone naturelle ou agricole.

La délibération n°003/2021 du conseil municipal en date du 27 janvier 2021 a défini les modalités de concertation préalable. Les pièces du dossier de modification n°1 du PLU ont été soumises à enquête publique du 05/08/2021 au 06/09/2021. Cette dernière a fait l'objet d'un rapport du commissaire enquêteur et, il a émis un AVIS FAVORABLE.

Par ailleurs, les personnes publiques associées (PPA), à savoir Mme la Préfète des Hautes-Alpes, la Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes, le Département des Hautes-Alpes, le Syndicat Mixte du SCOT de l'aire gapençaise et la MRAE (mission régionale d'autorité environnementale) ont rendu leur avis.

Le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme soumis à avis des PPA et à enquête publique a fait l'objet de quelques modifications, comme expliqué dans le document de réponse aux avis des PPA et dans le rapport du commissaire enquêteur. Ces modifications ne remettent pas en cause l'économie générale du projet.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés, a décidé, en séance du 03 novembre 2021, d'approuver la modification n°1 du PLU.

Le dossier du PLU est tenu à disposition du public à la Mairie aux jours et heures d'ouverture au public et sur le site de la commune : [laye.fr](http://laye.fr)



# Les Projets pour l'année 2022



- Le projet de la retenue collinaire est toujours d'actualité, à ce jour ont été effectuées, les études topographique, l'hydrologique et l'hydrobiologique. Suite à ces résultats d'analyses, a été programmée une visioconférence de pré-cadrage à l'étude hydrobiologique des 2 captages les Chanarettes et Combe Robert, entre le bureau d'étude DIANEIGE, TERE0 prestataire de la mission, la DTT05, l'OFB, ainsi que la Mairie ; en est ressorti un côté positif, avec quand même quelques recherches supplémentaires et réponses à donner, à savoir que ces 2 services officiels du Département, ont un pouvoir décisionnaire.

- Un columbarium de 10 cases avec un jardin du souvenir
- Un escalier en rondins de bois en continuité du chemin piétonnier allant à L'aire de jeux de la station.
- Ré-aménagement du secrétariat et du Gite communal.



- Pose d'un filet anti pigeon au clocher de l'église

- Aidée par IT05, lancement d'appel d'offre concernant les travaux de notre réseau d'eau potable qui se déroulera en plusieurs tranches. La première tranche commencera par le hameau du Villard, conjointement, des travaux d'enfouissement électrique seront coordonnés par le SYME 05 à hauteur du cout 75% à leur charge, le reste à charge sera de 25% pour la commune.



- La commune de LAYE dans une volonté d'apporter une sécurisation de la RD 217 A en traversée d'agglomération au lieu-dit le Villard de Laye a sollicité les conseils de l'antenne technique du Département des Hautes Alpes de Saint Bonnet en Champsaur et de IT05 en termes d'aménagements de sécurité routière et cela afin de répondre au constat d'insécurité des habitants. Une agglomération a été créé, ce qui va permettre de réglementer par arrêté communal de limiter la vitesse dans le hameau à 30 km /h. Des panneaux de signalisation 30 km/h seront installés courant du premier semestre 2022 aux 2 entrées du hameau ainsi que des panneaux de priorité sur les passages étroits. L'investissement sera principalement financé par la commune.

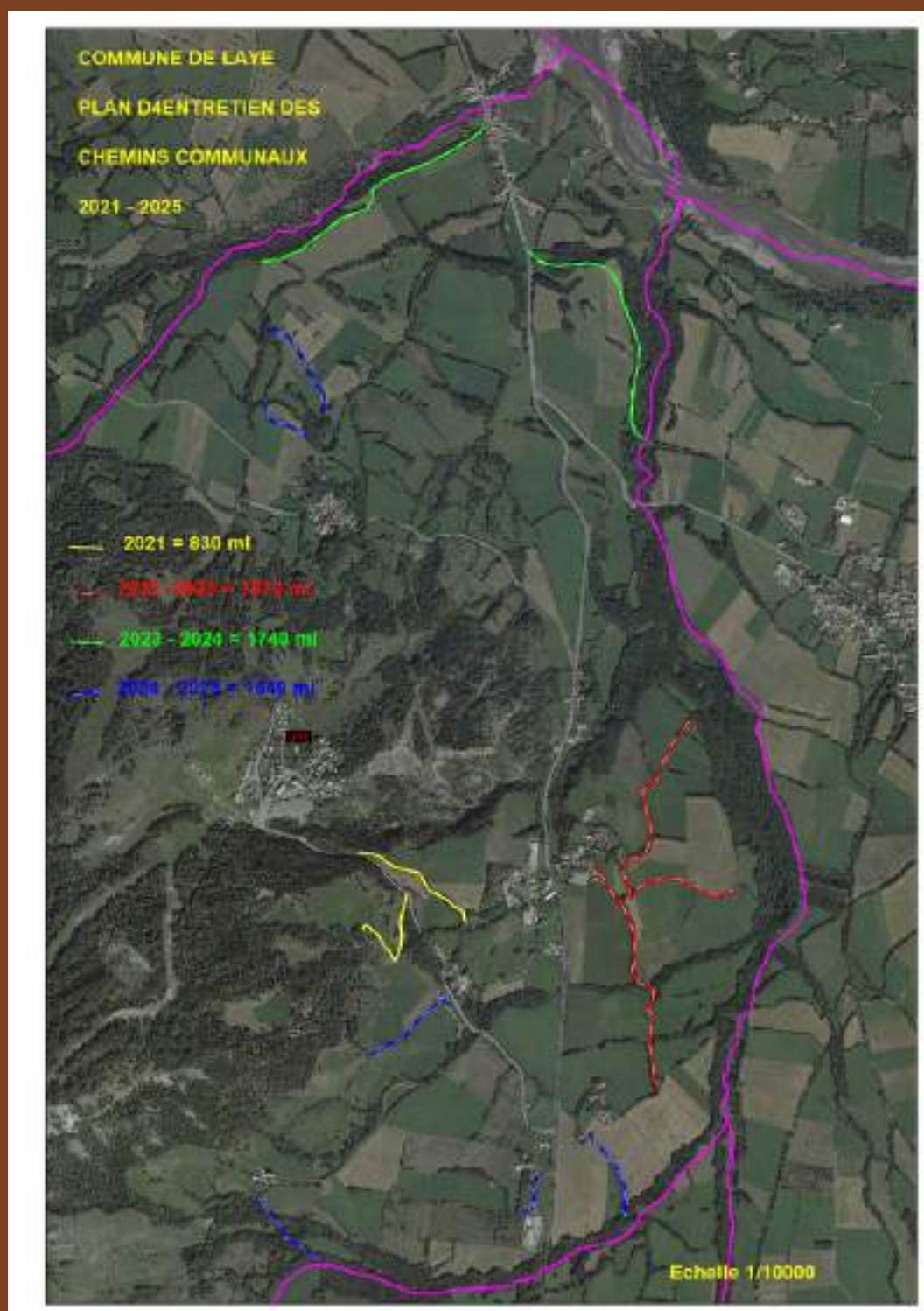
- *Entretien des chemins communaux : le conseil Municipal programme l'entretien des chemins communaux sur trois ans :*

*2022-2023 - 1870 ml « Chemins du dessous de l'église »*

*2023-2024 - 1740 ml « Chemin de l'ancienne voie ferrée » et « chemin de champ fleuri »*

*2024-2025 -1040 ml Chemin des Boissets, chemin des Quergles et chemins du « dessous du villard ».*

*Le chemin du Four a été rénové en 2021.*





# Le ramassage des déchets ménagers



Depuis quelques années nous avons constaté, que certaines communes du Champsaur et du Valgaudemar, les poubelles à roulettes disparaissent au profit de containers semi-enterrés de 5m<sup>3</sup> ou 3m<sup>3</sup> dont l'enlèvement s'effectue uniquement par camion équipés d'une grue.

La Communauté de Commune, ayant la compétence « du ramassage des ordures ménagères » prévoit la mise en service de ces installations courant 2022 dans la commune de Laye.

Une visite sur le terrain avec les techniciens de la COM-COM a mis en évidence des contraintes liées aux différents réseaux d'eau, d'assainissement, d'électricité et de téléphone. Ces difficultés apparaissent principalement à la station et à Brutinel.

Chaque point de collecte comprend à minima 4 containers semi-enterré dit MOLLOCKS (Ordures ménagère, emballage, verre, papiers) plus, selon la recommandation nationale, 3 bacs de compostage dont l'utilisation régulière réduit le volume et le coût des ordures ménagères à traiter. L'emprise au sol de chaque site est d'environ 13mx2m.

Ces points de collecte doivent restés libre d'accès pour les utilisateurs et les camions : il est strictement interdit d'y déposer des encombrants sous peine de poursuites.

Un seul point de collecte par hameau sera aménagé, en lieu et place pour le Chef-Lieu et le Villard celui des Roberts avec peu de résidents est supprimé. Des suggestions d'emplacement nous ont été faites pour les Quergles, les Boissets et les Veyres qui seront regroupés ainsi que pour la station et Brutinel ou peu de solutions existent ; les élus de la commune étudient les moins pénalisantes.

Vous serez informés des emplacements retenus.



## Horaires de la déchèterie de Saint Bonnet



**CONTACT : 04 92 50 56 37**

| ETE (1er avril au 31 octobre) |                          | HIVER (1er novembre au 31 mars) |                          |
|-------------------------------|--------------------------|---------------------------------|--------------------------|
| Lundi                         | 8h00-11h45 / FERME       | Lundi                           | 8h00-11h45 / FERME       |
| Mardi                         | 8h00-11h45 / 15h00-17h45 | Mardi                           | 8h00-11h45 / 15h00-16h45 |
| Mercredi                      | 8h00-11h45 / 15h00-17h45 | Mercredi                        | 8h00-11h45 / 15h00-16h45 |
| Jeudi                         | 8h00-11h45 / 15h00-17h45 | Jeudi                           | 8h00-11h45 / 15h00-16h45 |
| Vendredi                      | 8h00-11h45 / 15h00-17h45 | Vendredi                        | 8h00-11h45 / 15h00-16h45 |
| Samedi                        | 8h00-11h45 / 14h00-17h45 | Samedi                          | 8h00-11h45 / 14h00-16h45 |
| Dimanche                      | FERME                    | Dimanche                        | FERME                    |



# A la rencontre des Layards

En ce début de mandature le conseil municipal a décidé d'aller à la rencontre des habitants afin de mieux les connaître et déceler leurs attentes. Cette décision a également pour but de fixer les priorités des actions à réaliser durant ce mandat.

Dans un premier temps un questionnaire a été préparé par l'équipe municipale. Il propose une série de questions soit précises soit plus générales. Il a été adressé à tous les foyers d'administrés de la commune soit environ 300 envois en fin d'année 2020. Le dépouillement et l'analyse ont été réalisés en 2021 avant d'être présentés en réunion publique dès que les mesures sanitaires du au COVID 19 l'ont permis. La première réunion de restitution a eu lieu en août 2021 à la salle polyvalente de la station afin de permettre à un maximum de résidents secondaires de pouvoir y participer. La seconde s'est tenue le 16 septembre à la salle de la Mairie de Laye.

Ce questionnaire a intéressé beaucoup de nos concitoyens puisque 80 foyers ont répondu dont 55% des résidents à titre principal et 45% de résidents à titre secondaire.

Pour les voies de circulation on note par exemple qu'une large majorité des Layards sont satisfaits de l'entretien des routes, du déneigement. Des efforts restent à faire en matière de sécurité et le conseil municipal a agi en ce sens en 2021 : pose de ralentisseurs dans la station, classement du hameau du Villard en agglomération afin de pouvoir limiter la vitesse à 30 km/heure.

L'extinction partielle de l'éclairage public au cœur de la nuit a été plébiscitée par plus de 80% des personnes ayant répondu au questionnaire.

On note aussi :

- Que pour 70% des réponses, la collecte des ordures ménagères est satisfaisante.
- Le même taux de satisfaction pour les animations proposées par la commune même si une partie des sondés ont indiqué qu'il en manquait durant la période estivale.

En ce qui concerne la qualité de l'eau distribuée, la réponse à cette question est plus mitigée. En effet, une majorité des résidents secondaires indique être satisfaite alors que c'est l'inverse pour les résidents à titre principal.

En ce qui concerne l'avenir de notre station, une majorité s'est exprimée afin que des investissements soient réalisés pour que les activités hivernales puissent perdurer.

Ce questionnaire a permis de faire ressortir de façon évidente qu'il existe une attente pour plus de communication entre les habitants et le conseil municipal. Cette problématique a été prise à bras le corps, avec ce questionnaire et les réunions de restitution. Il a également été décidé de mettre en place des réunions d'information régulières qui seront tenues dans tous les hameaux. L'installation de panneaux d'information plus pratiques d'utilisation et plus visibles sont actuellement à l'étude.

Pour finir sur cette thématique, on note que les personnes qui ont visité le site internet de la commune ont souligné le bel effort entrepris même si des améliorations doivent être apportées.

La dernière partie du questionnaire laisse la place aux questions et attentes diverses.

La demande qui a été la plus exprimée est la mise en place d'un commerce de première nécessité (alimentation, pain). Une épicerie n'est pas viable économiquement dans notre commune et une tentative de marchand ambulant dans le Champsaur a échoué récemment. Le conseil municipal étudie actuellement la possibilité d'installer des casiers automatiques à la station de ski avec plusieurs contraintes : trouver un financement et un prestataire de service pour le faire fonctionner. Les autres questions et attentes ont bien été entendues par le conseil municipal, qui mettra en œuvre ce qu'il sera possible faire dans les limites de ses compétences.

Les rendez-vous sont pris pour les prochaines réunions publiques ou nous vous attendons nombreux.

Nous vous rappelons également que les conseillers municipaux restent à votre écoute tout au long de l'année pour toutes questions ou suggestions.

# Fêtes de fin d'Année



*C'est avec une grande joie que le conseil municipal a accueilli, cette année, l'arbre de Noël dans la commune. A cette occasion, le spectacle « Un jour mon prince viendra ...peut être » a été proposé aux enfants par la compagnie « Prend ton envol ». S'en est suivi le passage du Père Noël avec la remise des cadeaux et des chocolats offerts par la commune.*

*Nous aurions aimé accueillir plus de monde et prolonger cet après-midi par un goûter sur place pour un moment plus convivial. Malheureusement, le protocole sanitaire ne nous l'a pas permis.*

*Nous remercions tous les parents présents pour leur compréhension des contraintes d'organisation.*

*Nous espérons que vous avez passé un agréable moment et que tous les enfants ont apprécié cet après-midi.*

*Nous remercions Le Syndicat des copropriétaires de la station de Laye, qui suite à leur dissolution a fait un don de 738,57€ pour les enfants de la commune qui ont été investis dans l'animation de l'arbre de Noël.*



## Animations de la station



*En 2021, malgré les contraintes sanitaires La compagnie "LA VIE EN ROSE", les Projections de film par M. Charly BAILE et René MANENT, ainsi que la Compagnie ARTEM ont pu par leurs animations faire plaisir aux grands et petits !!!*

*Pour 2022 La Compagnie "la Vie en Rose", les 11,18,25 février et le 4 mars, à partir de 17h sur notre front de neige, organisera une boum pour les enfants, suivi d'une course de luges, vers 18h30 d'un concert, un feu d'artifice terminera ces festivités.*

*Les 9, 16, 23 février à 17h30, M. Charly BAILLE projettera des films sur la montagne pour notre plus grand plaisir.*





# *L'Ecole et l'association des parents d'élèves*

*Cette année 31 enfants de la commune sont scolarisés en maternelle et en primaire.  
Parmi eux, 25 sont scolarisés à l'école de Saint Laurent du Cros répartis sur les différents niveaux:*

*Maternelle: 3 Petite Section, 3 Moyenne Section, 1 Grande Section.*

*Primaire: 2 CP, 4 CE1, 3 CE2, 5 CM1, 4 CM2.*

*Nous comptons également 3 enfants scolarisés à Gap et 3 enfants scolarisés à Saint Bonnet.*

*La Mairie de Saint Laurent du Cros divisent la totalité des frais liés à l'école proportionnellement au nombre d'enfant de chaque commune. La commune de Laye a donc payé 19 457€ pour l'année scolaire 2020/2021. Ce montant reflète les frais de fonctionnement (électricité, combustible, fournitures scolaires et administratives...), les frais de maintenance (entretien du bâtiment...) et les frais du personnel (salaire, URSSAF, caisse de retraite...) nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement scolaire.*

*Par ailleurs, la commune contribue aux frais de cantine à hauteur de 1€ par repas. Le transport scolaire est assuré par la Région. Une navette fait le trajet entre l'école de Saint Laurent du Cros et la station de Laye matin et soir en desservant différents arrêts de bus sur son trajet.*

*La municipalité participe aux actions de l'école en mettant à disposition le gîte communal aux intervenants du cirque ou au travers de l'Association des Parents d'Élève à qui elle verse une subvention de 600€.*

*Les membres de l'APE nous parle de l'association:*

*L'association de parents d'élèves (APE) de l'école de Saint Laurent du Cros a pour but d'aider à financer les projets et les sorties scolaires de l'école. Pour cela elle organise des manifestations tout au long de l'année scolaire comme la vente de chocolats, vente de gâteaux, de calendriers, tombola, loto, thé dansant, belote (quand la situation sanitaire le permet) afin de récolter des fonds.*

*Cette année ce sera un projet cirque qui se tiendra sur une quinzaine de jours et qui concerne l'ensemble des élèves. D'autres sorties peut être.....*

*L'APE souhaite à tous les Layards une bonne année 2022.*

*Nous tenons à remercier la municipalité de Laye pour son soutien financier et l'intérêt qu'elle porte aux enfants de sa commune ainsi que les habitants pour l'attention portée à nos petits lors de chaque événements.*

*Le bureau de l'APE.*

*Transport scolaire Tél : 0 809 400 013  
zou.maregionsud.fr*

*École de Saint Laurent du Cros :  
Le Village,  
05500 Saint-Laurent-du-Cros  
Tél :04 92 50 47 05*

*Mairie de Saint Laurent du Cros :  
Le Village,  
05500 Saint-Laurent-du-Cros  
Tél :04 92 50 42 87*

# Les Services Publics

## **FERMETURE DE LA PERCEPTION**

*La Direction Générale des Finances Publiques a entamé une grande réorganisation de ses services au niveau national, qui a eu pour conséquence la fermeture de notre trésorerie de St Bonnet le 1er janvier de cette année.*

*L'ensemble des élus des 3 vallées (Haut Champsaur, Champsaur et Valgaudemar) appréhendaient la suppression de ce service public qui était indispensable d'une part, pour l'aide quotidienne à la bonne gestion des finances des communes et pour laquelle, on ne saurait se passer du conseil de proximité et de l'expertise du Trésorier et d'autre part, pour la considération des contribuables ruraux qui verront s'accroître les difficultés d'accès à ce service, au regard de l'éloignement géographique, des difficultés de mobilité, de l'impossibilité de communiquer par Internet ou d'utiliser les moyens modernes de communication.*

## **NOUVEAU SERVICE DE GESTION COMPTABLE**

*La perception de Saint Bonnet étant fermée, il faut s'adresser maintenant au service de Gestion comptable de Gap.*

*Cité Administrative Desmichels  
Rue du 4ème Régiments de Chasseur  
05000 GAP  
sgc.gap@dgfip.finances.gouv.fr*

*Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi  
8h30-11h00 sans Rendez-vous  
13h30-16h00 sur Rendez-vous uniquement  
fermé le jeudi.*

*Pour vos questions sur les factures locales : Tél. 04 92 52 56 60*

*Pour vos questions sur les impôts : Tél 04 92 40 16 66*

*Païement buraliste agréé :  
Le Disque Bleu  
1 rue de Chaillol  
05500 St Bonnet en Champsaur*

## **ESPACE FRANCE SERVICE-SERVICE PUBLIC DE PROXIMITE**

*5 rue des Lagerons, 05500 Saint Bonnet en Champsaur 04.92.50.78.90*

*En juillet 2021, le Maison du service Public a obtenu la labélisation de son espace d'accueil polyvalent. La MSAP devient alors l'Espace France Services du Champsaur Valgaudemar (EFS). L'EFS est un nouveau modèle d'accès aux services public pour vos demandes administratives du quotidien. 2 Agents sont là pour vous orienter et assurer un suivi dans vos démarches : santé, famille, retraite, mobilité, création d'entreprise, auprès des organismes publics, elle assure des permanences avec : mission jeune 05, CPAM, conciliatrice de justice...*

*lundi et Mercredi de 8h30 à 12h30  
Mardi et Jeudi de 13h30 à 17h30*



# *La Communauté de communes du Champsaur-Valgaudemar*

*Lors des dernières élections municipales, les Conseillers Communautaires ont été désignés pour les 25 communes du territoire, qui à leur tour ont élu pour Président Fabrice Borel, Maire du Forest St Julien.*

*Il est assisté de 8 Vices Présidents qui constituent le Bureau et qui se répartissent les différentes compétences.*

***Elle est aussi composée de 9 Commissions constituées par des Maires dont :***

*Ressources Humaines, Finances  
Développement Economique Agriculture, commerce,  
artisanat (Laye siège à cette commission)  
Culture et Patrimoine  
Sport et activité pleine nature  
Tourisme (Laye siège à cette commission)  
Service technique, Bâtiments, ZAE  
Environnement  
Urbanisme  
Social, jeunesse, Maison des Services Publics*



## ***La COM-COM assure en particulier :***

*La gestion des déchets (ordure ménagères, gestion de la déchèterie)  
La gestion du centre aquatique de St Bonnet, de la piscine de St Firmin,  
plan d'eau de St Julien.*

*Elle assure aussi la gestion de la Maison du Berger à Champoléon, des musées de Pisancon et du Noyer, de la salle de cinéma de St Bonnet, de l'église de St Michel Chaillol*

*Son service de Développement Economique assure la gestion des Zones d'Activité Economiques, dont celles du Foulon à St Jean St Nicolas, celle du Moulin à St Bonnet et celle de St Firmin.*

*Son service Activités de Pleine Nature assure l'entretien des sentiers (plusieurs centaines de KM), le ski de fond dans le Haut Champsaur et le Valgaudemar.*

*Son service Urbanisme instruit les Permis de construire pour les comptes des communes dont Laye fait partie.*

*Son service tourisme est plus limité, puisqu'il a confié à l'Office du Tourisme la promotion, l'accueil et la communication. Elle est néanmoins propriétaire de l'Auberge de Moline et du Chalet Hôtel du Gioberney, dont elle a confié la gestion à des privés.*

*Mais son rôle ne se limite pas à la gestion de son patrimoine ou des services dont elle a la compétence. Elle consacre une partie de son budget aux subventions qu'elle attribue ; à l'Office du Tourisme, à la culture, aux crèches, aux associations sportives (en 2021 le ski club de Laye a bénéficié d'une subvention de 2500€), et autres organismes sociaux.*

Astreinte de la comcom pour les urgences uniquement : 07.64.53.71.06

# La Vie Associative

## La bibliothèque

Les bénévoles de la bibliothèque continuent d'assurer le bon fonctionnement de la Bibliothèque communale, malgré une année encore difficile.

Cependant quelques activités se sont déroulées cet automne :

-Comme chaque année le festival « Lignes de Crêtes » organisé par toutes les bibliothèques du Champsaur/Valgaudemar s'est déroulé du 1er au 10 octobre .

Christophe Galleron a animé à Laye une Marche Atelier le 3 octobre ; un parcours autour de la Station et des lectures de textes(d'Elisée RECLUS, de Maurice Chappaz.. ) par Christophe ont permis aux marcheurs écrivains d'exprimer leurs ressentis.

-Notre petite participation par des lectures de contes pour Halloween au cours de l'après-midi très bien organisée par la mairie.

-En décembre nous avons rencontré la directrice de l'école de St Laurent : Mme ESCALLIER (les enfants de la commune de Laye sont scolarisés à St Laurent) afin de finaliser une fois par mois un petit atelier contes avec les enfants de la maternelle à l'école.

Les bénévoles vous accueillent les LUNDI et MERCREDI De 16h30 à 18h30

Geneviève BESSON 06.82.61.97.66 - Aimée DELEUZE 06.33.39.26.35 -Marie-Noëlle LACOSTE 06.74.83.22.30

L'adhésion est gratuite.

Tous les ouvrages sont mis à la disposition gratuitement par la bibliothèque de prêt de Gap : le bibliobus passe deux fois par an pour renouveler les documents et la navette tous les deux mois pour vos demandes spécifiques.

Nous espérons que notre bibliothèque reste un lieu d'accès à la culture, d'informations et d'échanges.

En ce début d'année nous vous présentons tous nos vœux les plus chaleureux.



## Association IdéaLaye

Cette année 2021 n'a encore pas été favorable aux associations qui proposent diverses activités propices aux rencontres et échanges entre habitants de la même commune.

Malgré tout, les bénévoles de l'association IdéaLaye ont tenu à faire l'animation prévue le 16 octobre autour du four du village où chaque Layard pouvait venir cuire ses tartes ou préparations culinaires... Ce temps de partage autour de notre apéritif offert, accompagné par Alain le voisin guitariste, était très convivial !

Dernièrement, un atelier de fabrication du nougat pour Noël, a réuni un petit nombre de participants.

Espérons vous accueillir plus nombreux lors d'un prochain spectacle théâtral : autour de "l'homme qui plantait des arbres" de Giono ! ... Et attendons aussi vos attentes, suggestions ou idées nouvelles...

Toute l'équipe vous souhaite une bonne et heureuse année ; et remercie bien sûr la mairie pour la subvention et le prêt des salles communales.



# Le Comité des fêtes

Encore une année passée, année bien difficile pour la plupart... encore une année sans rencontre et sans fête ! Nous espérons tous, très sincèrement, que ce sera la dernière. Nous avons tous tellement hâte de vous revoir à la fête du village en Juillet et à Brutinel fin Août, pour déguster l'excellent pain cuit au four de René ! Le comité des Fêtes est toujours là pour travailler à ces festivités qui font la vie de nos petits villages. Gageons que nous serons encore plus nombreux pour partager ces bons moments qui mettent de la joie dans les yeux des petits et des grands ! Nous vous présentons, du fond du cœur, nos meilleurs vœux pour 2022, notre souhait le plus cher est de bientôt vous retrouver ! Alors, MEILLEURE ANNEE à tous, et à l'an que ven ! Le Comité des Fêtes



## ASSOCIATION ASC

# Le Ski-club de Laye

Le ski-club de Laye confirme son succès...

Toute l'équipe de l'ASC se félicite de ce début de saison  
Le nombre de licenciés ayant doublé par rapport à l'année 2021, soit 57 petits skieurs !

L' Association Ski Club de Laye a pour objectif :

- l'enseignement du ski alpin pour les plus jeunes
- la préparation physique et l'encadrement de Randonnées, Raquettes et Ski-Randonnée pour les adultes
- l'encadrement et l'enseignement des disciplines sportives Randonnées, Ski, Raquettes pour les enfants et les adultes en situation d'handicap ou de précarité.

La Station de Laye possède un espace privilégié pour tous les débutants  
et notamment pour nos petits licenciés de l'ASC.

Un grand Jardin des neiges, des pistes larges et faciles, la station de Laye est certainement  
la plus adaptée du Champsaur pour faire ses premiers "pas" à ski !

La station et la commune de Laye sont les premiers partenaires de l'ASC qui vous adresse  
ses meilleurs vœux 2022 !!!

Pour toute demande d'information:

Email: [asclaye05@gmail.com](mailto:asclaye05@gmail.com)



# Champsaur 3 Gliss



*Après une année particulièrement difficile pour le monde de la Montagne, cette saison s'annonçait pleine d'espoir.*

*La saison 2020/2021 a été particulièrement compliquée pour nos stations (fermeture administrative), mais heureusement, nous avons pu ouvrir notre espace ludique et ainsi deviner les sourires de nos clients derrière les masques. Cela ne nous a pas permis de fonctionner normalement mais plutôt de garder le moral pour l'avenir.*

*Dans ce contexte difficile et très incertain quant à l'avenir de nos domaines, les indemnisations de l'Etat ont été au rendez-vous !!! Bien que ne remplaçant une saison d'ouverture normale, elles nous ont permis de maintenir nos installations et notre entreprise à flots.*

*La neige était au rendez-vous pour le coup d'envoi de l'hiver 2021/2022. Un hiver encore particulier eu égard au contexte national mais cette année, nous avons l'autorisation d'ouvrir ! Le port du masque, le passe sanitaire et le respect des distanciations physique sera de mise mais l'essentiel est là, nous pouvons skier !*

*Nous avons pu ouvrir la quasi-totalité du domaine le 18 décembre 2021 à l'exception du téléski de l'Aiguille et avec un « lâché » intermédiaire sur le téléski du Lauzon. Cependant, la faible épaisseur du manteau neigeux et l'épisode de redoux que nous avons vécu pour les fêtes ne nous ont pas permis d'assurer toutes les vacances. Ainsi, nous commençons l'année avec notre TAPIS TAKATAMUSER, qui nous permet de proposer de la luge et du ski débutant dans de bonnes conditions. Le retour des températures hivernale nous a également permis de produire un peu de neige pour préparer l'ouverture du second TAPIS GYMkana et ainsi pouvoir accueillir nos clients les mercredis et weekend.*

*A la différence de l'année dernière, nous vivons un hiver plutôt sec mais nous gardons espoir pour le mois de février.*

*Nos équipes ont fait le nécessaire et nous avons vu que malgré une longue période de fermeture, les appareils ont pu redémarrer correctement. A ce jour, nos collaborateurs peuvent exercer sur les autres sites de la Régie grâce au partage du temps de travail et nous sommes tous impatients de pouvoir ouvrir plus largement et profiter de nos belles pistes de Laye.*

*Rendez-vous donc sur les pistes avec un petit coup de pouce de mère nature pour accéder à l'ensemble du domaine.*



# Planète Champsaur



## Ayez le réflexe Planète ChampsaurValgo!

### Planète ChampsaurValgo c'est :

#### UN ESPACE ACCUEIL :

- ⇒ 3 lieux d'accueil, St-Bonnet, Pont du Fossé et St Firmin
- ⇒ Lieu de renseignements et de convivialité : Pour les enfants, les ados, les adultes, les parents, les personnes âgées... Pour les loisirs, les vacances, mais aussi en cas de soucis de la vie quotidienne (perte d'autonomie des proches, santé, logement, mobilité, aides sociales, etc...). Nous nous ferons un plaisir de vous accueillir, de vous renseigner et de vous orienter vers des partenaires spécialisés et locaux, afin que vous trouviez une solution.
- ⇒ Un service d'accompagnement aux courses
- ⇒ Un cybercafé

#### UN ESPACE FAMILLE :

- ⇒ Les journées des familles dans les Hautes-Alpes
- ⇒ Un lieu d'Accueil Enfants Parents
- ⇒ Des coups de pouce aux collégiens en aide aux devoirs au collège (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)

#### UN ESPACE JEUNESSE :

- ⇒ Accueil de loisirs pour les 3/11 ans et pour les adolescents, pendant les vacances scolaires
- ⇒ Cirque
- ⇒ Arts Plastiques
- ⇒ Contact avec la Maison des Adolescents
- ⇒ Programme tes vacances : Une idée d'activité ou de séjour ?
- ⇒ Prévention des risques de décrochage scolaire. Pour qui ? Les collégiens et les 16-25 ans rencontrant des difficultés (travail scolaire, motivation, orientation, mal-être, relation aux autres...) Le but ? Chercher ensemble des moyens de se sentir mieux dans son quotidien, au collège et ailleurs : accompagnement individualisé, entretiens, élaboration de projets...
- ⇒ Aide à la réalisation de projet pour les jeunes
- ⇒ Accueil périscolaire le mercredi après midi

#### UN ESPACE EXPRESSION / NUMÉRIQUE :

- ⇒ VidéoLab : s'initier à la vidéo
- ⇒ PhotoLab : s'initier à la photo
- ⇒ Prêt de matériel multimédia et informatique (caméra, pied, lumière, micro, ordinateur portable...)
- ⇒ Permanence informatique ou PlaneteRepair si vous avez besoin d'aide pour vos objets numériques du quotidien

#### UN ESPACE ÉCHANGES DE SAVOIRS :

- ⇒ Atelier d'Italien
- ⇒ Atelier d'Anglais
- ⇒ Atelier cuisine
- ⇒ Livre « Ils Se Souviennent : La Mémoire du Champsaur »

#### UN ESPACE ASSOCIATIONS :

- ⇒ Agenda et newsletter tous les jeudi
- ⇒ Prêt de la salle de réunion pour les associations
- ⇒ Centre de ressource
- ⇒ Guide des Associations

Site internet : [www.planetechampsaur.fr](http://www.planetechampsaur.fr)

#### 3 lieux d'accueil :

##### Saint Bonnet

1 avenue Prémongil

04 92 49 98 69

[brigitte@planetechampsaur.fr](mailto:brigitte@planetechampsaur.fr)

##### Pont du Fossé

Maison pour Tous

04 92 55 97 11

[brigitte@planetechampsaur.fr](mailto:brigitte@planetechampsaur.fr)

##### Saint Firmin

Mairie

07 49 12 58 26

[laura@planetechampsaur.fr](mailto:laura@planetechampsaur.fr)



PLANÈTE Champsaurvalgo propose un

## **SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT AUX COURSES**

Le centre social Planète ChampsaurValgo propose un nouveau service gratuit.

### **Pour qui ?**

Les personnes qui n'ont pas de moyen de transport, ou qui n'ont pas d'aide par ailleurs, les familles monoparentales...

### **Comment ?**

Un bénévole du centre social vous conduira en minibus à un supermarché, à la pharmacie, ou encore vous aidera dans vos démarches administratives, ceci dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

### **Quand ?**

sur rendez-vous, à définir ensemble

*Il suffit de prendre l'adhésion annuelle qui est de 12 euros*

Contactez Brigitte:

au 04 92 49 98 69 lundi après midi, mercredi et jeudi

au 04 92 55 97 11 mardi et vendredi après midi

et par mail: [brigitte@planetechampsaur.fr](mailto:brigitte@planetechampsaur.fr)





# Etat Civil 2021



## Mariage

Sandrine DAUMAS et Richard Pellegrin le 28 août 2021  
Virginie FERNANDEZ et Gilles VALENTIN le 28 septembre 2021

*Félicitations aux heureux mariés !*

## Naissance

Pas de Naissance en 2021 !  
Peut-être l'année prochaine... !!!



## Décès

Jean BLANC le 22 mars 2021  
René JOUGLARD le 08 juin 2021  
Jean-Claude GRAND le 27 novembre 2021

*Sincères Condoléances à toutes les familles.*





|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  <h1>18</h1> <h2>SAPEURS-POMPIERS</h2> <p>Pour signaler une situation de péril ou un accident, notamment des incendies, ou des personnes en danger, leur numéro d'appel.</p>                                                                               | <h2>LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE</h2> <p>LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMANENTS<br/>24 HEURES / QUATRE VINGT QUATRE : 112</p>         |  <h1>15</h1> <h2>SAMU</h2> <p>LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENTE</p> <p>Pour obtenir l'intervention d'un médecin mobile en cas d'urgence médicale, ainsi que pour être admis en soins aux urgences de l'hôpital de votre choix.</p> |
|  <h1>114</h1> <h2>NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES</h2> <p>Si vous êtes victime ou témoins d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours, il est possible de les appeler par fax et 114.</p> |  <h1>112</h1> <h2>NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN</h2> <p>Il vous permet de faire appel à l'urgence dans tous les pays de l'Union Européenne.</p> |  <h1>17</h1> <h2>POLICE SECOURS</h2> <p>Pour signaler une infraction ou un danger, il est possible d'appeler le 17.</p>                                                                                                             |